

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

-----  
**COMMUNE DE OUISTREHAM**

-----  
**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 10 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 mars à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 mars s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, Alexandre LAVENANT, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Christophe GSELL, Pascale SEGAUD CASTEX (P. M. MESLE), Lucie TOLMAIS (P. M. BAIL).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

### Gestion des Assemblées / intercommunalité :

#### GESTION DES ASSEMBLEES – COMPOSITION DES COMMISSIONS INTERNES – DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT EN REMPLACEMENT D'UN ELU DEMISSIONNAIRE – Comité de la halle aux Poissons

DL20250310_01	Présents : 24	Pouvoirs : 4	Abstentions :	Suffrages exprimés :28	Pour : 28	Contre :
---------------	---------------	--------------	---------------	------------------------	-----------	----------

Rapporteur : Le Maire

Pour faire suite à la démission de M. QUIVRIN, il convient de procéder à son remplacement par un autre élu de la majorité au sein du Comité de la Halle aux Poissons. M. LAVENANT est candidat.

Il est proposé de procéder à sa désignation à main levée, ce qui est accepté à l'unanimité.

M. LAVENANT est élu à l'unanimité. Le comité se compose des personnes suivantes :

COMITE DE LA HALLE AUX POISSONS (CHP)	
DEL20200602_02D modifiée par DEL20210329_01C + DEL20240923-02D + DL20250310-01- 7 membres dont le maire	
Comité consultatif réuni pour la bonne gestion de la halle aux poissons et tout ce qui touche les pêcheurs :	<b>Membres de droit (le maire + 1)</b>
<b>Gestion de la Halle aux Poissons :</b> aménagement et entretien de la halle, attribution des étals.	- L'élu délégué au commerce/ VP : M. MAUGER
<b>Règlementation :</b>	<b>5 Membres élus :</b>
- règlement intérieur de la halle ;	- 3 élus de la majorité : R. PUJOL – A. CHAPELIER – A. LAVENANT
- vérification des conditions d'attribution de l'étal et des conditions sanitaires et réglementaires de la vente ;	- 1 élu liste 1 opposition (14.28%) : E. TISON
- application et sanctions.	- 1 élu liste 2 opposition (14.28%) : M. LE BAS
<b>Tarification :</b> révision du loyer des étals.	<b>Membres extérieurs :</b>
<b>Politique en faveur de la pêche :</b> animations de la halle, contribution des concessionnaires aux animations ville.	- 2 représentants des concessionnaires pêcheurs,
<b>Médiation :</b>	- 2 représentants des concessionnaires non pêcheurs,
- règlement des conflits avec/entre les concessionnaires d'un étal ;	+ éventuellement
-...	- le président de l'UCIA,
	- un représentant de la capitainerie/de la CCI
	+ <b>personnel communal</b> en charge de la Halle, ST...



REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Application agréée E-Exploite.com

99\_DE-014-2114 04884-20250310-DL20250310\_

Mairie de OUISTREHAM-RIVA-BELLA  
Registre des Délibérations

DL20251125\_01  
Du 10 mars 2025  
CM1.2025

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Transmis en préfecture le  
Affiché/notifié le **17 MARS 2025**  
Certifié exécutoire.